



ELABORATION  
DE LA REVISION

Arrêté le :

18 Octobre 2016

Approuvé le :

Exécuté le :

VISA

Date :

23 Décembre 2016

Le Maire

Maurice COMBETTES

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Servitudes d'Utilité Publique

1:15000

6.1a



I4 Ligne 63kV Bage - A France - Saint Victor

A1 Forêt communale de Salles-Curan

AC1 Château de Largujes

AS1 Captage des bassins versants du Vioulou et des Douzes

PT2 Liaison hertzienne Rodez - St Affrique - Olmets La Garrière - Casteljaloux - Beauvroux

PT2 Liaison hertzienne Millau - Rodez II : Auriac Lagast - Creissels

I4 Ligne 225kV Rueyres - pp. Onet le Château - Saint Victor - pilône n°70  
I4 Ligne 400kV La Gaudière - Rueyres - Pyône n°248

Légende

	A1 - Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
	AC1C - Servitudes de protection des monuments historiques classés
	AC1I - Servitudes de protection des monuments historiques inscrits
	AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
	I4 - Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
	PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
	PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

